



PERIODE du 08/01/18 au 09/02/18

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

RESTAURATION SCOLAIRE

Coupon à remettre impérativement au plus tard le mercredi 20 décembre 2017 avant 12h

Coupon à remettre dans la boîte aux lettres prévue à cet effet à l'école ou à envoyer par mail à : secretariat.enfance-jeunesse@chevigny-saint-sauveur.fr

ENFANT

NOM : PRENOM :

Ecole fréquentée à la rentrée 2017 :

Classe à la rentrée 2017 : Nom de l'enseignant :

Allergies alimentaires (P.A.I. obligatoire) : OUI NON

Dans le cadre du principe de laïcité, un menu unique est proposé. Aucun repas de substitution ne sera prévu sauf en cas d'allergies alimentaires et sur validation d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.).

Représentant légal demandant l'inscription de l'enfant (père, mère ou responsable de l'enfant)

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

 Domicile : Portable : Travail :

Adresse mail :

JANVIER

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
1	2	4	5
8	9	11	12
15	16	18	19
22	23	25	26
29	30		

**COCHEZ
LES JOURS
DONT
VOUS AVEZ
BESOIN**

FEVRIER

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
		1	2
5	6	8	9
12	13	15	16
19	20	22	23
26	27		

Pour les inscriptions à la période, les repas peuvent, exceptionnellement, être commandés ou décommandés au plus tard le mercredi de la semaine précédente, à l'aide des coupons prévus à cet effet disponible sur le site internet « chevigny-saint-sauveur.fr » dans la rubrique « grandir à chevigny ». En aucun cas un enfant non désinscrit par écrit ne pourra être autorisé à rentrer chez lui seul.

ATTENTION : les repas non décommandés dans les délais seront facturés, qu'ils aient été pris ou non (sauf maladies sur présentation d'un certificat médical dans la semaine suivant la reprise de l'école de l'enfant).

Je soussigné(e)atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du service de restauration scolaire disponible en intégralité sur le site de la ville ou auprès du service enseignement situé au Centre « Pierre Perret », 26 route de Bressey.

Date :

Signature obligatoire du représentant légal :